J. B. Louvet FRC 22025 Case Fic 21680

LA VÉRITÉ

SUR

LA FACTION D'ORLÉANS,

ET

LA CONSPIRATION

DU 10 MARS 1793.

A PARIS,

Chez la Veuve d'Ant.-Jos. GORSAS, Imprimeur-Libraire, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de la Loi, N°. 741.

Et chez la Cit. MATHÉ, Libraire, au Palais Egalité, Galeries de Bois, N°. 222.

L'AN IIIe.

THE NEWBERRY LIBRARY

A LA CONVENTION NATIONALE,

ET

A MES COMMETTANS,

SUR LA CONSPIRATION DU 10 MARS ET LA FACTION D'ORLÉANS.

JEAN-BAPTISTE LOUVET, Député de France par le Loiret.

REPRÉSENTANS,

LES complices de Dumouriez nous accusent d'être ses complices ; nous leur devons des actions de graces : nos voix depuis si long-tems étouffées, peuvent se faire entendre (1) ; la plus entière liberté d'opinion nous est acquise : nos accusateurs vont être accusés.

Dumouriez demande un Roi, il le demande avec un des fils d'un ci-devant *Prince du Sang*,

---

(1) Je me trompois, j'ai vainement, depuis huit jours, demandé la parole ; cependant une Section m'avoit accusé. Enfin la Convention vient de décréter qu'elle n'entendroit plus de dénonciation à la tribune. Je prends le parti d'imprimer.

et Valence son allié. Les plus incrédules reconnoissent alors qu'il existoit dans nos armées, au profit de Philippe, un parti royalistes, et les déclamations de nos dénonciateurs prouvent au moins qu'ils sentent parfaitement qu'il n'est plus douteux pour personne que le *Monseigneur* ait eu aussi, dans l'intérieur, ses conjurés. Donc, pour savoir si nous sommes les complices de Dumouriez, il ne reste plus qu'à examiner si nous sommes de la faction d'Orléans.

Etoit-ce nous qui maîtrisions le Corps électoral de Paris, au mois de septembre ? Etoit-ce nous qui annoncions que nous gardions d'Orléans pour le vingt-quatrième député ? Etoit-ce nous qui, dans un placard affiché, nous étions hautement engagés à le faire nommer par nos amis, s'il nous donnoit quinze mille livres (1) ?

Une fois dans la Convention, est-ce à côté de nous qu'il a pris place ? est-ce avec nous qu'il a voté ? ne l'a-t-on pas vu se placer toujours sur le plus haut de la *montagne* ?

Là, comme vous le savez, siègent des hommes qui voyent par-tout des conspirateurs : cependant ont-ils jamais vu celui-là ? Vingt fois n'avons-nous pas essayé de vous dénoncer ses mauvais desseins ? Et ces interruptions qui ont toujours couvert nos voix, ne sont-elles pas toujours parties du lieu où ses amis le tenoient en spectacle ?

Etoit-ce nous qui sans cesse répétions son éloge et celui de ses fils, dans une société célèbre, ou bien n'étoit-ce pas ses meneurs

(1) C'étoit Marat.

royalistes qui venoient de nous expulser, avec beaucoup d'autres républicains trop incommodes?

Quand, dans ses relations, sans doute concertées, Dumouriez exaltoit les exploits de d'Orléans fils, n'étoit-ce pas d'ici, qu'avec beaucoup d'autres je ne pouvois retenir des réclamations ou des murmures ? et les applaudissemens inquiétans pour la République, n'étoit-ce pas de la *montagne* qu'on les faisoit entendre ?

Dumouriez, que je n'avois vu qu'une fois, avant le 10 Août, devant vingt personnes, Dumouriez vint, après son expédition de l'Argonne, passer quelques jours à Paris. Quiconque oseroit avancer qu'alors je le joignis quelque part, mentiroit impudemment (1). Ce n'est ni avec moi, ni avec mes amis, qu'on l'a vu se produire dans les spectacles : au théâtre de la République et à l'Opéra; c'est avec Fabre d'Eglantine, Santerre et Danton.

Il partit pour conquérir la Belgique. Est-ce nous cependant qu'on a vu former, avec Philippe, les liaisons les plus intimes ? Est-ce nous qu'on a jamais reconnus sur ses chevaux, dans ses carosses, à sa table ?

Lorsque Buzot demanda le décret qui punit de mort quiconque proposeroit (2) de rétablir la royauté, me montrai-je des derniers à l'appuyer ? N'est-ce pas de la *montagne* qu'on essaya

(1) Marat l'a dit dans ses feuilles, et il a menti.

(2) Proposer, c'est faire *la proposition*, et non pas tenir quelques *propos* : ceci soit dit par forme de représentation au Tribunal extraordinaire.

de stipuler pour les Assemblées primaires, d'officieuses réserves? Enfin, quand on mit aux voix, ne pût-on, sur la *montagne*, remarquer personne qui refusât de se lever (1)?

N'ai-je pas encore, avec Buzot, demandé l'expulsion des Bourbons? N'est-ce pas de la *montagne* que les plus fortes oppositions se sont manisfestées? N'est-ce pas encore de la *montagne*, qu'après vingt amendemens inutiles, et plusieurs heures du plus horrible tumulte, on finit par vous arracher une exception, en faveur de Philippe, sous prétexte de *la souveraineté du Peuple qui l'avoit élu son Représentant* (2)?

Est-ce nous qui, peu de jours après, avons soulevé toutes les Sections de Paris, pour qu'elles vinssent en quelque sorte vous ordonner de rapporter le décret qui éloignoit les enfans de Philippe?

N'est-ce pas à moi qu'au contraire on adressa de violens reproches, pour avoir, disoit-on, violé les formes (j'étois secrétaire), afin que ce décret d'expulsion fût expédié plus vîte aux armées? N'est-ce pas encore au Ministre de l'Intérieur qu'on en voulut faire un crime? Sont-ils donc aujourd'hui les ennemis bien sincères de la race des Rois, ceux qui alors me réputoient coupable de trop d'ardeur à la poursuivre? Et si dans ce tems ils me trouvoient,

---

(1) Bazire et Robespierre.

(2) Voyez dans le Moniteur du 18 Décembre séance du 16.

ainsi que Rolland, un trop zélé Républicain, comment feront-ils pour qu'on me soupçonne maintenant d'être avec Philippe, un vil Royaliste ?

Cet appel au Peuple, éternel prétexte de tant de calomnies, ne l'avons-nous pas principalement motivé sur les trop justes défiances que nous inspiroient ces Bourbons à-la-fois placés au Sénat et dans vos armées ? N'y a-t-il pas, au reste, une contradiction bien étrange dans cette double inculpation également calomnieuse, que nous avons voulu conserver sa couronne à Louis XVI, et mettre d'Orléans sur le Trône.

Quand il fut question du *sursis*, est-ce moi qui vint à cette tribune me porter caution (1) que cette faction d'Orléans tant dénoncée, n'étoit qu'une chimère ? et lorsque des hommes courageux rappelloient de temps en temps votre attention sur les intrigues de Philippe, étoit-ce moi qui les appelloit calomniateurs et visionnaires (2) ?

Enfin, lorsqu'aux derniers jours de Janvier un grand nombre de Républicains, succombant sous le poids des calomnies, eurent ici perdu toute espèce d'influence, est-nous qui pûmes obtenir qu'on ne mît point à l'ordre du jour cette question de l'exil des Bourbons, renvoyée par un décret solemnel, après le jugement de Capet ? Ne nous sommes-nous pas au contraire, et toujours envain, présentés pour une discussion qu'il ne fut plus permis d'aborder ?

---

(1) Voyez l'Opinion de Thuriot sur le Sursis.

(2) Encore Thuriot, sur la dénonciation de Biroteau.

Et dernièremenr quand Robespierre, apparemment jaloux de se masquer un peu mieux, vint, quatre mois trop tard, demander à son tour l'exil des Bourbons, qui ne vit que ce n'étoit qu'une impertinente comédie? Où néanmoins essaya-t-on de faire de cette insidieuse proposition une motion sérieuse? Ici. Mais n'est-ce pas encore de la *montagne* qu'on réclama vivement et qu'on arracha l'ordre du jour?

Au reste, s'il étoit vrai que, même aux champs de l'Argonne, Dumouriez, déjà traître, eût composé avec l'ennemi; qui nous a trompés? Ceux qu'on appelle les nôtres n'étoient pas Commissaires auprès de lui. Qui nous faisoit son éloge dans des lettres officielles? C'étoient Carra, Prieur et Sillery.

Depuis, qui a pu le surveiller? Nous n'étions pas nous Commissaires dans la Belgique; si nous l'eussions été, nous n'aurions pas affecté de ne faire nos rapports les plus importans que de vive voix; sur-tout, après notre dernier voyage, nous n'aurions pas laissé plusieurs heures s'écouler avant de venir dénoncer le traître; nous n'aurions pas attendu qu'au Comité de Défense un député nous interpellât de renoncer aux tergiversations, et de déclarer catégoriquement ce que nous savions des dispositions du Général.

Est-ce nous qui, le 8 Mars, avons dit à cette tribune, *que Dumouriez valoit seul une armée* (1)?

Est-ce nous qui, le 15 du même mois, avons

(1) C'est Danton.

dit à l'Orateur de la Section Poissonnière, qu'il n'y avoit qu'un contre-révolutionnaire qui pût demander un décret d'accusation contre ce Général (1)?

Est-ce nous qui, à la nouvelle de l'émigration de d'Orléans fils, avons essayé de défendre son père, en disant qu'il n'y avoit pas contre lui de preuves légales (2)?

Est-ce nous qui nous sommes efforcés de faire qu'on ne le gardât à Paris, où se trouvent nécessairement ses principaux moyens de conspiration (3)?

Est-ce nous qui n'avons pas voulu qu'on donnât de suite à la proposition de destituer Biron, l'une des créatures de Philippe?

Sera-ce nous qui pourrons obtenir qu'on se hâte de destituer ce Latouche qui commande vos flottes, ce Latouche, ci-devant Chancelier du ci-devant Duc?

Est-ce nous qui, dès le 26 Octobre, n'avons pas craint d'écrire que la nation finiroit par reprendre un *Maître* (4). Peut-on produire un de mes ouvages politiques qui ne respire la haine des Rois (5)?

---

(1) C'est Lacroix.

(2) C'est Marat.

(3) C'est une partie de la montagne.

(4) C'est Marat.

(5) Voici ce que, dans ma réponse à Robespierre, dès le mois de Novembre dernier, j'écrivois sur d'Orléans et remarquez que Brissot se hâta de réimprimer ce passage dans un des Suppléments de son Journal : » et com-

Sommes-nous de l'avis de ceux qui déclarent ne vouloir de Constitution qu'après la guerre ? Et ceux-là sont-ils donc d'un sentiment bien

---

ment l'aurions-nous pu (nommer d'Orléans dans l'Assemblée Electorale de Paris), nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable, Priestley ? Nous qui, toujours écrasés par la faction, n'avions pu conquérir sur elle, et par une espèce de surprise encore, que le respectable Dussaux, et trois ou quatre autres nominations précieuses pour nous, pour eux insignifiantes ? Comment sur-tout l'aurions-nous voulu, nous, PURS JACOBINS, que le fantôme d'UN MONSEIGNEUR effarouche ? Philippe, malgré tes services dans la révolution de 89, et peut-être aussi à cause d'eux, je ne puis avoir confiance en toi. Je ne puis oublier que tu naquis au sein DES GRANDEURS ; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte ; que ta jeunesse respira l'air empoisonné DES COURS ; que la soif de dominer survit à toutes les passions dans les individus de TA CASTE ; qu'elle doit couler dans tes veines avec TON SANG. Tes enfans..... Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage, et d'arrêter leurs dispositions sans doute louables ; mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'ayent tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque, en effet, auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines ? ADÈLE ET THÉODORE, la RELIGION CONSIDÉRÉE, etc. et plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition NOBILIAIRE, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands Philosophes et de toutes la philosophie, me sont-ils de bons garans que la gouvernante de tes fils ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette ÉGALITÉ sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer ? Tes enfans ! je me défie des crimes de leurs ancêtres ; et je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie sur-tout et je m'indigne de l'espece d'enthousiasme avec lequel les mêmes hommes, qui n'ont pas craint de t'élire, affectent

contraire à celui de quiconque offre tout à l'heure à la nation Française une Constitution toute faite, avec la paix. Si pourtant ces hommes ont raison d'attester que nous sommes partisans de la Constitution - Condorcet, qu'ils veuillent bien ne pas se contredire en ajoutant que nous voulons la Constitution - Dumouriez.

Citoyens, et c'est ici que je réclame toute votre attention : pour nous préparer des revers, il falloit porter le trouble au milieu de nos bataillons, et les laisser dans le dénuement le plus complet ? Est-ce nous qui avons soutenu ce Ministre de la Guerre (1), dont l'ineptie et la

---

d'applaudir, jusques dans la Convention, à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront long-temps encore à travailler, avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon ! Philippe, Philippe, je te le dis, et te le dis tout haut : quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout-à-fait Plébéïenne, toujours surpris dis-je, et quelquefois inquiet de voir assis, non loin de moi, un homme qui fut PRINCE. Philippe et Danton, Robespierre et Marat, vous tous et tous vos CORDELIERS, prenez garde, nous serons unis contre vous, j'espere ; nous vous observerons ; jusqu'à notre chûte, fut-elle prompte, inévitable et violente, sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs A LA RÉPUBLIQUE, nous vous combattrons. Car, pour ce qui me regarde, mes Commettans m'ont fait jurer, et je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus, sous quelque nom que ce pût être, la honte et le fardeau de LA ROYAUTÉ ». J'écrivois cela dès Novembre dernier, remarquez bien.

(1) Pache.

malveillance ont perdu nos troupes ? Ne nous sommes-nous pas opposés à ces nouveaux décrets qui, sous prétexte d'une organisation nouvelle, ont détruit la discipline, et par conséquent les armées ?

Il falloit, pour ramener le despotisme, répandre l'anarchie ? Est-ce nous qui avons constamment disséminé ces feuilles atroces où l'on n'a cessé d'inquiéter chacun dans ses propriétés ou dans sa personne ?

Il falloit, pour relever le Trône, dissoudre la Convention ? Citoyens, il est temps de vous dire, il est temps de dire à la France quels hommes ont voulu, dans la nuit du 10 au 11 Mars, faire massacrer le plus grand nombre des Membres de la Convention; et quand vous connoîtrez ces détails, vous demeurerez persuadés que ce perfide *Manifeste* ou Dumouriez feignit de vouloir, après que cette conspiration du 10 Mars eut avorté, marcher contr'eux et pour nous, n'étoit qu'une ruse infâme imaginée pour nous remettre sous les poignards des Orléanistes de l'intérieur.

Ici, Représentans, je vous dénonce, non-seulement l'Accusateur public, mais aussi le Ministre de la Justice, actuellement Ministre de l'Intérieur (1). Vous l'aviez chargé de poursuivre les Membres du Comité d'insurrection ; il est venu vous dire, après de longs discours et les plus étranges tergiversations, qu'il étoit

(2) Garat.

très-douteux que ce Comité existât. Il existe pourtant; il existe, non loin du lieu que le Ministre habite : il s'assemble tous les deux jours, et avec si peu de mystère, qu'il est aussi trop étonnant que le Ministre n'en ai rien su.

C'est là que, pour anéantir la Convention de la République, on veut anéantir ses armées. C'est là que, pour ravir au peuple ses Représentans, on ne cesse de les calomnier et de les proscrire. C'est là qu'on essaye tous les moyens de persuader aux plus crédules, qu'il n'y a dans toutes vos armées et dans la Convention, à très-peu d'exceptions près, que des traîtres. C'est là qu'on a entendu, et nous en donnerons les preuves, des hommes, pour la plupart nouveaux dans la Révolution, esclaves le 9 Août; bourreaux le 2 Septembre; voleurs le 25 Février; voleurs, bourreaux et tyrans autant qu'ils le pourront; provoquer sans cesse la haine de vos loix, l'exécration de vos personnes, le massacre du plus grand nombre de vos Membres. C'est de là que le soir du 10 Mars sont partis, en armes, les assassins qui devoient frapper une partie de la Convention nationale et dissoudre le reste. J'accuse le Ministre de la Justice d'une assez grande incapacité pour ne l'avoir pu découvrir, ou d'une pusillanimité assez grande pour n'avoir pas osé vous le déclarer.

Depuis quelque temps les voies étoient suffisamment préparées; le pillage du 26 Février avoit favorablement disposé certains satellites; il ne restoit plus qu'à pouvoir annoncer du dehors quelque désastres qu'ils vous attribueroient à

vous, dignes Représentans du Peuple, à vous tous, fiers Républicains. Aussi les effrayantes motions que le matin du 8 Mars on vous avoit faites à cette tribune furent encore répétées plus effrayantes dans le Comité d'insurrection. On ne parla que de nos désastres, que de la nécessité d'un grand mouvement révolutionnaire; que des trahisons des Ministres; que des trahisons de tous les Généraux, et sur-tout des trahisons du plus grand nombre des députés à la Convention.

Ainsi se passa la journée du 8 Mars. Que le Ministre ait négligé de remonter à la source de ces premiers fermens de sédition, je ne m'en étonne pas; apparemment il ignoroit que les mêmes circonstances avoient vu commencer l'horrible conspitation de Septembre; mais que dans ses recherches il n'ait pas donné la moindre attention aux évènemens du lendemain, je m'en étonne.

Le 9 Mars fut un premier jour de deuil pour la République; le 9 Mars attesta l'existence d'un Comité d'insurrection qui vint s'établir autour de vous; le 9 Mars, la Représentation nationale fut moralement assassinée. On ne vouloit plus que la Convention, arbitre des destinées du monde, demeurât maitresse des siennes; on ne vouloit plus que cette auguste Assemblée, dépositaire de la liberté universelle, fût libre. La publicité de vos séances fut audacieusement violée; des hommes armés obstruèrent les issues de votre salle et ses corridors, et se désignèrent eux-mêmes la *Compagnie de la Glacière*. Des hommes armés forcèrent la consigne, et s'em-

parant de vos tribunes, en firent sortir des femmes qui pourroient troubler leur expédition, disoient-ils. Leur expédition ! c'étoit aussi le mot de ralliement des assassins de Septembre ! Là cependant, sur l'initiative de deux sections qu'on avoit visitées la veille, et par l'impulsion du *Comité d'insurrection*, qui la veille avoit *décrété* que vous décréteriez ce qui lui plairoit, en présence de ses satellites et sous leurs poignards, là cependant, ô Peuple des quatre-vingt-six départemens, tes députés délibèrent ! Il faut le dire : on ne cessa de vomir contre le grand nombre d'entr'eux des vociférations horribles, d'exécrables proscriptions, tandis qu'ici même, sur leurs têtes, quelques gladiateurs poussèrent leur sacrilège audace jusqu'à montrer, avec des gestes menaçans, les pistolets dont ils étoient armés ; tandis qu'au nom du Comité des inspecteurs de votre salle, Gamon demandoit vainement à produire des dépositions dont le témoignage eût attesté qu'il falloit qu'à midi précis, un Tribunal organisé de telle et telle manière fût décrété, sans quoi, dans le sanctuaire même des loix, plusieurs de ses organes seroient égorgés ; et comme si d'avance il avoit été décidé que dans cette journée à jamais déplorable, rien ne seroit oublié ponr que la Représentation nationale fût chargée de chaînes ou saturée d'opprobre, vous remarquerez de tous les contrastes, le plus affligeant pour tout ami de la morale publique, savoir : qu'en se rendant au lieu de nos délibérations, le Maire du 10 Août rencontra des scélérats assez forcénés pour le poursuivre de leurs

huées insolentes, de leurs sanguinaires clameurs; et qu'en sortant de notre salle, le monstre aux deux cents soixante-mille têtes trouva des bateleurs assez vils pour le promener en triomphe.

Cependant l'affreuse journée n'étoit pas finie; à la veille de frapper leurs derniers coups, les conjurés songeoient à se débarrasser des derniers obstacles; ils devoient craindre que la vérité n'arrivât terrible aux départemens; ils devoient trembler si les évènemens qu'ils préparoient parvenoient à nos commettans environnés de toutes les circonstances qui les dévoileroient plus criminels. On le savoit bien qu'il existoit au centre plusieurs écrivains courageux, sentinelles également incorruptibles et vigilantes, qui ne manqueroient pas, à la première invasion de la tyrannie, de sonner le tocsin sur elle; et dont les cris d'alarme iroient jusques sur l'extrême frontière, appeler tous les Français libres à la plus légitime des résistances. Tels bons citoyens ne pouvoient déjà plus parler; il devenoit pressant d'empêcher tels autres d'écrire. Depuis longtems les journalistes républicains étoient dénoncés dans le Comité d'insurrection; alors on les y proscrivit; à côté du Tribunal *révolutionnaire* qui s'élevoit, on les qualifioit déjà criminels de lèze-nation (1). Il ne restoit aux conspirateurs

(1) Puis Thuriot daigna venir jusque dans votre Assemblée, les honorer de ses calomnies; Saint-André, plus habile, leur distribua de côté quelques coups de poignard, et plus hardi qu'eux tous, l'un d'eux vous proposa cruement d'investir le Comité de Sûreté générale du droit de censurer toutes les presses, c'est-à-dire, d'ordonner que douze

que

que les voies de fait ; ils s'y déterminèrent, croyant d'ailleurs qu'il leur suffiroit d'*une expédition* chez deux ou trois journalistes, pour contenir les autres par l'effroi. Quelques satellites, se disant défenseurs de la République, et alliés intimes d'un *Comité d'insurrection*, prirent les armes, violèrent l'azile des citoyens paisibles, détruisirent les propriétés et menacèrent les personnes : un Représentant du Peuple ne leur échappa que par son courage (1). On vous le fit savoir, et des députés applaudirent.

Tant d'excès, au reste, n'étoient que le prélude de leurs excès. Par des délits on avoit essayé le crime; puis le crime ayant succédé c'étoit aux grands forfaits qu'on brûloit de s'élever. Vingt-quatre heures encore, et le glaive parricide alloit se tirer. Aussi les conjurés sentoient parfaitement que chaque moment devenoit précieux, qu'il leur importoit de travailler sans cesse les esprits déjà tant exaspérés; qu'il falloit se garder de laisser un instant à lui-même cette malheureuse portion du peuple, instrument et jouet de leur ambition scélérate; que sans relâche ils devoient attiser les feux de la discorde et de la révolte aux cœurs des *Verrès* gorgés de leurs brigandages, ou des *Seide* fanatisés de leurs fureurs. Ce n'est

---

hommes enchaîneroient, au gré de leurs caprices ou de leur ambition, toutes les vérités, tous les principes, toutes les pensées, et qu'au besoin ils pourroient, au profit d'une faction de brigands royalistes, se constituer Instituteurs suprêmes de l'opinion.

(1) Gorsas.

donc pas une circonstance qu'il faille omettre, que le *Comité d'insurrection* eût, comme vous, le soir du samedi 9, une séance extraordinaire. Dans celle-là, comme dans toutes les autres, on ne négligea rien pour monter l'esprit public à la hauteur de la contre-révolution Presque tous les fonctionnaires publics, Administrateurs, Généraux, Ministres, le plus grand nombre de vos Membres, et la plupart de vos Comités furent calomniés, déchirés, proscrits. Vous étiez à peu-près tous des mandataires infidèles ; et rien ne pressoit tant que de continuer à vous *influencer* pour obtenir la complette organisation de ce Tribunal révolutionnaire qui, devant juger tous les conspirateurs, devoit par conséquent vous juger. Ainsi parloient des hommes qui se prétendent *exclusivement patriotes* ; et, dès qu'il en sera temps, j'apprendrai au Ministre le nom *des insurgens* les plus incendiaires.

Je pourrois lui rappeler aussi quelles motions furent faites ici, dans la matinée du 10, par un homme qui d'abord se contenta de vous annoncer qu'il n'étoit point buveur de sang ; que nous devions ne plus songer qu'à remplir nos destinées ; ne plus avoir ni débats, ni querelles ; qui bientôt osa vous dire que vous ne rempliss iez pas vos devoirs ; qu'il falloit faire marcher la France, et qui ensuite, à la fin de la séance, poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui devoit sonner, vous déclara positivement, que *si la France ne marchoit pas*, c'est qu'à proprement parler, elle n'avoit pas de ministère, que le ministère devoit être sur le champ réor-

ganisé ; que même en ces momens de crise, il vous faudroit sans doute quelque puissant régulateur. Je pourrois rappeler encore au Ministre qu'alors un autre de vos Membres venoit de vous proposer l'établissement d'une véritable inquisition politique ; et qu'après lui, dans la séance de cette nuit terrible, marquée pour de grands forfaits, un autre député du Peuple, depuis quelques jours audacieux à votre tribune, et plus audacieux alors, prenant déjà le ton d'un maître, nous ordonnoit en quelque sorte, mais grâce à votre courage, vous ordonna vainement de mettre sous la terrible main du nouveau Tribunal, quiconque, soit écrivain, soit orateur, avoit eu l'insolente intrépidité de dénoncer d'anciens conspirateurs à la France, et quiconque, du fond des départemens, avoit envoyé des hommes libres pour défendre la Convention contre les Triumvirs. Je pourrois rappeler ces faits au Ministre, parce que, chargé d'éclairer la conspiration du 10, il devoit s'efforcer de la saisir dans son ensemble ; parce qu'il auroit dû, puisque quelques hommes avoient osé, jusques dans la tribune de la Convention, vous proposer d'établir un gouvernement tyrannique, et de légaliser leurs prochaines vengeances, examiner si ces hommes n'avoient pas, hors de la Convention, des conjurés et des vengeurs ; car les différens actes dont une conspiration se compose, ne peuvent se passer dans un seul et même lieu ; et si les députés du Peuple sont inviolables pour

leurs opinions à la tribune nationale (1), ils ne le sont pas au-dehors pour leurs discours et leurs actions.

---

(1) Observez, Lecteur, pour qu'aucun des différens actes de la conspiration, en quelque lieu qu'il ait éclaté ne vous échappe, observez que de ce Tribunal si vivement réclamé là-bas, le lendemain de très-bonne heure on nous déterminois à nous en occuper à l'Assemblée.

D'abord Robespierre vient longuement nous entretenir de la nécessité de frapper sans délai, tout ce qu'il appelle généralement des traîtres; or, on n'ignore pas que tous ceux qui depuis long-tems gênent l'ambition de Sylla, c'est toujours comme traîtres que Sylla les a peints à son peuple. Après Robespierre, se montre à la tribune celui de qui l'on doit penser qu'apparemment il tient dans sa main vigoureuse les principaux ressorts de la machine aux insurrections, puisque l'époque de son retour subit a vu commencer tous les mouvemens qui nous pressent; celui qui de sa voix puissante, de ses formes athlétiques, de son audace révolutionnaire, anime, enhardit, enflamme tous les conjurés; celui qu'au club, principalement depuis quelques semaines, on ne manque jamais de proclamer grand homme, et qui du moins n'est pas, autant que tel ou tel autre, indigne de sa réputation. Il se montre, il parle, un peu de lui, pour se justifier, mais sans affectation. *J'ai consenti à être appellé buveur de sang*, dit-il, *eh bien; buvons le sang des ennemis.* Il est si naturel de ne croire qu'à la vertu, on le croit, il parle beaucoup de sa Patrie, afin de persuader qu'il n'adore qu'elle. *Qu'importe la réputation*, continue-t-il, *que la France soit libre, et que mon nom soit flétri à jamais.* Qui n'applaudiroit à de telles paroles? On applaudit, il parle encore : *remplissez vos grandes destinées; point de débats, point de querelles :* les applaudissemens recommencent; et comme par hazard il laisse tomber au milieu de nous ces mots peu rassurans pour ceux qui n'ignorent pas que le besoin de régner le dévore : *faisons*

Revenons cependant ; il étoit six heures, nous allions nous séparer. *Sans désemparer*, s'écrie

---

marcher la France ; bien sûr qu'en ce moment on ne va pas lui demander de quelle maniere il entend la faire marcher. De quelques formes civiques qu'il se soit enveloppé, néanmoins il n'a pu tout-à-fait déguiser son ambition profonde, ses desseins vastes ; et pressé de nous attirer à son but, encore a-t-il fallu qu'il laissât entrevoir l'un de ses principaux moyens. C'est celui que tout-à-l'heure il vient d'indiquer devant nous, aux quatre-vingt-deux, dont la liste toute arrangée, loin de subir l'épreuve de l'appel nominal, n'a pas même été soumis au scrutin. Allez, dit-il, parcourez la République ; criez à tous ceux qui possèdent : *misérables*, *prodiguez vos richesses*. Mais il se gardera bien d'ajouter ce qu'ailleurs ses alliés crient sanscesse : et vous tous qui ne possédez pas, seuls vous êtes exclusivement le Peuple ; le Peuple peut tout dire, tout faire, tout prendre ; le peuple est souverain. Il se gardera bien de l'ajouter devant nous, l'habile tribun ; mais en revanche, il répétera : faisons marcher la France. Et poussé par le tems, par l'heure terrible et décisive qui doit incessamment sonner, bientôt, dans la même séance, il osera nous annoncer que si la France ne marche pas, c'est qu'à proprement parler, elle n'a pas de ministère ; que le ministère doit être sur le champ réorganisé ; que même, en ces momens de crise, il nous faudra sans doute *quelque puissant régulateur*. O Danton!

Il va se rasseoir, cet homme le plus redoutable peut-être à la liberté de la République : aussi-tôt ses amis demandent le Tribunal. Alors nous entendîmes, et de la vie nous n'oublierons l'inexprimable contraste de son langage mielleux et de *son projet* de carnage ; nous entendîmes Lindet solliciter, avec bénignité, l'établissement d'une sainte inquisition politique. Neuf *bons Dominicains*, bien choisis, pris à Paris, dans le club (les candidats qu'ils présentoient pour Jurés étoient *des défenseurs de la République*), auroient été les seuls agens de cette

l'un de vos membres, *le tribunal et le ministère! La France ne marche pas; Clairfait s'avance; les traîtres s'agitent dans l'intérieur*..... Eh oui! les traîtres s'agitent..... Nous n'avons pas,

---

Chambre ardente; ils se seroient partagés en deux sections pour expédier plus à leur aise et davantage; on les auroit chargés de poursuivre seulement tous les écrits, tous les discours, toutes les opinions, toutes les négligences; ils auroient acquis la conviction par tous les moyens possibles ce qui pouvoit signifier, même par la question extraordinaire; la peine la plus douce ce n'étoit que la mort; nul accusé n'auroit eu de Jurés. L'Assemblée se souleva, on l'appella contre-révolutionnaire, et les tribunes applaudirent. Le Président tardoit à mettre aux voix la priorité pour ce projet, Duroi l'insulta; Vergniaud demanda que cette priorité fût du moins discutée; quelques-uns le couvrirent de huées. Lépaux réclama l'appel nominal, on l'appella conspirateur. Buzot soutint que l'Assemblée ne pouvoit délibérer ce projet; Amar le Prêtre lui répondit, cette mesure est la seule qui puisse sauver le peuple; autrement *il faut qu'il s'insurge*, et que ses ennemis *tombent*. Cambon trouvoit ce projet par trop révolutionnaire; Duhem lui cria: quelque mauvais que puisse être ce Tribunal, il sera encore trop bon pour des scélérats. Barère réclamoit les Jurés: vous ne voulez pas, disoit-il, imiter les plus affreux despotes dans leurs vengeances; vous ne voulez pas de Commission du Conseil..... Nous le voulons, disoit Billaud; enfin, sur une dernière réclamation de Fonfrède, on décréta, malgré les démonstrations de Philippeaux qu'il y auroit des Jurés, et malgré les questions du Prêtre Chasles, qu'ils seroient pris dans tous les Départemens. Il étoit six heures, Delmas parut s'étonner qu'on parlât d'ajourner le reste des articles. Si vous renvoyez à demain, s'écria-t-il, pensez-vous que les Commissaires, dont vous avez ordonné le départ, quittent leur poste; et plusieurs d'entr'eux, sans attendre le vœu de l'Assemblée, protestèrent qu'ils ne partiroient pas; appa-

comme quelques-uns, d'intimes rapports avec ceux qui ne prêchent que pillage, révolte, massacres ; et pourtant nous le voyons bien : une grande fermentation règne autour de nous ; le bruit sourd, précurseur des tempêtes, se fait entendre, quelque affreux mouvement se prépare ; il paroît dirigé contre les représentans du peuple : croit-on qu'il soit plus difficile aux assassins de nous atteindre, si nous restons assemblés ? On parle de réorganiser le conseil ! mais lorsque la Convention nationale est en péril, c'est ce conseil qui est spécialement chargé de la garantir. Quel moment choisit-on pour proposer ici indirectement la destitution des Ministres ? Ne craint-on pas d'atténuer encore leur autorité déjà trop foible en ces instans de crise ? Ne craint-on pas d'être tôt ou trad accusé d'avoir essayé de paralyser, à l'heure décisive, nos derniers moyens de salut, aux mains de nos plus sûrs défenseurs ? Le Tribunal, les Ministres, la dictature, les régulateurs ; il faut tout sur-le-champ, sans désemparer ! Mais le jour est déjà

---

remment parce que déjà leur volonté seule faisoit la loi. On se séparoit cependant : prompt comme l'éclair, bruyant comme la foudre, Danton revient à la tribune ; il ne veut pas que nous désemparions ; il nous donne cette séance nocturne, dans le cours de laquelle on devoit nous assassiner. O Danton ! si ce ne fût qu'un hazard, il étoit assez fâcheux pour que tu eusses dû témoigner quelque regret d'avoir été, par l'étrange concours de tant de circonstances, si malheureusement compromis. (Voyez sur tous ces faits, LE RÉPUBLICAIN FRANÇAIS, Journal in-folio ; voyez séance par séance ; rapprochez du Journal des Débats des Jacobins, et suivez la conspiration.

sur son déclin ; et quelque foible opposition que des républicains, auxquels on ne permet plus de se faire entendre, puissent apporter à des motions préparées, encore est-il probable que nous aurons à délibérer pendant la nuit. Danton, c'est ordinairement dans l'ombre, que les brigands portent leurs coups ; c'est pendant le sommeil de Paris qu'ils doivent essayer de le perdre ? Ce n'est qu'au milieu des épaisses ténèbres que les ennemis de la Convention peuvent la frapper ? Si l'horrible contre-révolution est possible, elle ne l'est que pendant la nuit !..... sur-tout pendant celle-ci qu'on a vue précédée de tant de funestes présages !..... Le moyen, cependant, que la Convention soupçonne encore de si grands attentats ! elle se décide. Nous nous séparons pour une heure ; dans une heure il nous faudra tous revenir au piège mortel que d'atroces conspirateurs ont trop habilement préparé !

Plus de débats, plus de querelles, disoit-on le matin. Je le crois ! Ils ne devoient plus être longs, nos débats ; elles alloient être à jamais terminées, nos querelles. Encore une soirée : et quiconque refusoit de courber un front soumis devant les superbes usurpateurs, s'il échappoit à leurs *insurgens*, ne pouvoit échapper à leurs juges ! encore une soirée ; et quiconque ne vouloit pas voir son pays dans l'esclavage, n'avoit plus qu'à mourir.

Le moment fatal approchoit ; il étoit neuf heures ; les conjurés n'étoient pas prêts encore : ils alloient bientôt l'être. De la terrasse des Feuillans, les grouppes se portoient au Comité

d'insurrection. Une force armée considérable y étoit entrée. Les hommes du 10 Août se levoient, disoit-elle ; ils venoient prêter le serment d'exterminer les tyrans de l'intérieur. On les engageoit à se rendre aux Cordeliers *où ils étoient attendus*. Des Cordeliers, ils marcheroient à la Convention. Admis à défiler devant elle, ils demanderoient que sur-le-champ justice fût faite de tous les traîtres. Les appelans (c'est ainsi qu'ils désignent les députés proscrits), les appelans devoient être aussi-tôt mis en état d'arrestation. D'autres vouloient qu'à l'instant même la justice du peuple commençât. Vengeance! crioit l'un d'entr'eux. L'inviolabilité ne seroit-elle que la sauve-garde du crime ? Je mets l'inviolabilité sous mes pieds, il faut frapper !..... Les tribunes applaudissoient par des cris de rage ; on a vu des furies tirer leurs couteaux..... Et le Ministre de la Justice ne sait pas où trouver le Comité d'insurrection!

Il faut frapper, continuoit l'orateur, la mort est la dernière raison des hommes libres. Vengeance ! vengeance !

Ici recommença plus terrible, l'explosion de la fureur. Quelques hommes inaccoutumés encore à tant de crimes, voulurent envain se faire entendre. Le tumulte fut long, horrible, épouvantable. Pour s'enhardir sur la route des plus exécrables forfaits, les chefs eux-mêmes sentoient le besoin des ténèbres. Une partie des lumières fut éteinte. Aux atroces déliberations succédèrent les résolutions atroces. La force armée, les tribunes, le plus grand nombre des Membres du

rassemblement se précipitèrent hors la salle ; ils coururent aux Cordeliers, chercher leurs plus féroces auxiliaires. Et le Ministre de la Justice ne sait pas où trouver un Comité d'insurrection!

La société, réduite à un très-petit nombre d'individus, se déclara permanente.

Cependant, Représentans du Peuple, aucun de vos collègues ne connoissoit-il vos dangers? Aucun membre de cette Assemblée n'est-il membre de l'attroupement ennemi? Aucun député ne savoit-il rien de l'affreux mouvement qui alloit dissoudre la Convention? N'en saviez-vous rien de l'existence du Comité d'insurrection et de ses projets?

Vous, *Thirion*, qui, dans la séance (1) extrordinaire du Samedi 9, aviez remercié le Souverain des tribunes de sa contenance dans les tribunes de la Convention; il est vrai que le Souverain nous avoit montré ses pistolets.

Vous, Lejeune, qui, dans la séance du 8, proscriviez Brissot, Gorsas, Guadet, Gensonné, tout ce que vous appellez leurs partisans; vous qui demandiez un Tribunal d'état; vous qui proposiez qu'on destituât le président de la Convention, que le Comité de Sûreté-générale s'investît d'un plus grand pouvoir, et que celui de défense fût purgé *des conspirateurs* que vous y aviez reconnus.

Vous, Garnier, qui, le même soir leur disiez

---

(1) Voyez le Journal des Jacobins, et songez que ce Journal, où leurs atrocités sont adoucies, est avoué par eux.

que le moment étoit venu de sauver la patrie ; que cette gloire leur étoit réservée ; *qu'il falloit exterminer les traîtres ;* vous qui dénonciez Beurnonville, qu'on essaya d'assassiner le lendemain ; vous qui souteniez que tous les généraux et officiers généraux étoient des conspirateurs, et que les vrais patriotes ne formoient *pas le tiers* de la Convention ; vous qui vous permettiez ces paroles trop remarquables : profitons de nos revers, nantissons-nous de l'autorité que ces brigands ont usurpée, en s'emparant des trésors & des places du Gouvernement.

Vous, prêtre Monestier, qui, dans une séance, fameuse au reste par vos déportemens, avez juré sur un sabre nu ; que vous étiez en insurrection.

Vous, Collot, qui, dans leur séance du 5, quelques jours avant les jours de l'assassinat, mettiez, par les plus absurdes calomnies, par les plus viles grimaces, un irréprochable ministre sous les poignards de vos bourreaux.

Vous, Robespierre, qui, dès le mois d'octobre, annonciez que la Convention, telle qu'elle étoit composée, anéantiroit la Liberté Française, mais qu'un moment viendroit où le Peuple devroit se lever, pour châtier les traîtres ; vous qui dans leur séance du 6 mars, disiez que les blasphêmes de ceux qui, selon vous, ont voulu sauver le tyran, recommençoient à la tribune, que la trame n'avoit point été interrompue ; que cette faction vouloit livrer la République aux despotes : vous qui dans les derniers jours de février, aviez dit que le Peuple ne devoit pas se lever pour du sucre, mais pour exterminer ceux des Membres

de cette Assemblée que vous appellez des intrigans.

Vous que je ne nommerai pas, parce qu'il est tel coupable qu'il suffit de ne vouloir pas nommer, pour qu'aussi-tôt la France entière le nomme ; vous qui le 2 septembre, proposiez un triumvirat, qui ne vouliez point dès-lors que la Convention se formât ; qui le 21 septembre, lorsqu'elle étoit formée, appelliez déjà la revolte sur elle ; qui depuis n'avez pas un instant cessé de provoquer son esclavage ou sa dissolution.

Ne saviez-vous rien de cet affreux complot, vous presque tous à la fois membres du foyer d'émeutes & de notre comité de sûreté générale (1) ? N'appartenez-vous donc à cette fameuse société que pour manquer toutes ses séances ? ou bien de quoi sert-il que vous formiez le comité de sûreté de la Convention, si depuis trois mois vous ne pouvez appercevoir une conspiration dont le vaste plan se travaille chaque jour, & même au sein du périodique attroupement que vous grossissez ?

N'en saviez-vous rien, ou plutôt étiez-vous donc bien assuré du contraire, vous Duhem, qui lorsque la municipalité nous fit dire qu'un mouvement nous menaçoit, vous écriâtes que tout cela n'étoit qu'imposture, qu'il n'y avoit que des aristocrates dans ce conseil-général ?

N'en savoient-ils rien, quelques-uns de ces commissaires choisis pour aller dès le lendemain,

---

(1) Je parle de celui qui existoit alors.

répandre dans nos départemens les plus désastreuses nouvelles, & qui dans le cours de cette nuit, n'appelloient jamais 3 ou 400 de leurs collègues, que des contre-révolutionnaires ; & qui de tems en tems, comme si nous n'étions pas très-bien instruits que dans le langage du club, sauver la patrie, ne signifioit autre chose que commencer les proscriptions, de tems en tems s'écrioient avec une espèce de rage, qu'ils ne partiroient pas sans avoir sauvé la patrie ?

Ignoriez-vous que les assassins étoient en marche, vous, Bentabolle, qui faisiez à leur tribune le plus étrange des rapports, lorsque leurs motions de sang vous interrompirent ?

Espériez-vous qu'il n'y auroit point de massacre, vous Dubois-Crancé, qui aviez fait aux massacreurs, d'inutiles représentations ? vous qui vîntes paisiblement nous présider ici, & ne daignâtes pas nous avertir de nos dangers ?

Aviez-vous peur que beaucoup de vos victimes ne vous échappassent ? vouliez-vous seulement les proscrire encore, ou comptiez-vous les forcer à venir au piège mortel ? Vous, Bourdon de l'Oise, qui, de toute la force de vos poumons, faisiez cette remarque : qu'elles étoient à peu-près toutes désertes les places de ce côté qu'il faut bien que nous occupions, puisque vous avez usurpé celles où nous devrions nous asseoir ; vous qui osiez crier : *ils passoient bien la nuit, quand ils espéroient sauver le tyran ; ils ne la passeront pas aujourd'hui, qu'il est question de sauver le peuple.* Vous qui désignant encore aux poignards des satellites de Cromwel, les têtes apparemment

plus particulièrement convoitées, demandiez hautement : qu'eſt devenu Gensonné ? Buzot, Guadet, Louvet, Barbaroux, que font-ils ? que fait Briſſot ? où eſt Petion ? Sans doute ils conspirent !

Oui, barbares, nous conspirions, mais pour les gens de bien contre les brigands ; mais pour les républicains, contre les Orléaniſtes ; mais pour les représentans du peuple, contre les aſſaſſins ; oui, nous allions presque seuls, à travers d'épaiſſes ténèbres, dans le ſilence de cette nuit : triſte ſilence, ſilence affreux, que vous n'interrompiez que par vos cris de fureur. Nous allions tremblans pour nos amis, pour la patrie, pour la liberté, pour les objets les plus chers à nos cœurs ; nous allions de porte en porte, averiſſant les proscrits ; nous les tirions de leur domicile ; nous les empêchions d'entrer dans la séance ; nous les empêchions d'entrer au tombeau. Kervelegan prévenu par nous, couroit avertir ses fidèles Breſtois ; ces Breſtois que huit jours auparavant, Thuriot avoit voulu chaſſer de Paris, par un décret, ces Breſtois qui, la main sur leurs armes, n'attendoient qu'un coup de tocſin pour voler au secours de la Convention. Oui, nous conspirions. Oui, toujours ennemis des tyrans, cette nuit-là, comme au 14 juillet 1789 contre l'ariſtocratie en maſſe ; comme au 10 août contre Capet & ses satellites ; comme au 2 septembre contre les triumvirs & leurs bourreaux, nous conspirions. Oui, la nuit du 10 mars, nous avons contribué sans doute à sauver la liberté.

Mais vous que j'ai nommés, vous qui connoissiez leurs complots, pourquoi ne les dénonciez-vous pas, si vous n'étiez pas leurs complices? Ils étoient-là, dans le club ennemi, vous y étiez. Ils en sortoient, vous en sortiez; ils partoient furieux, vous arriviez tranquilles. C'étoit ici qu'ils devoient revenir, brûlés d'une fièvre de sang, âpres d'un sacrilège, âpres de quatre ou cinq cents parricides. C'étoit ici, vous attendiez, vsus gardiez le silence. O France! ô mon pays! qui vengera tes députés, trahis, livrés par tes députés mêmes?

Et cette société qui se déclare permanente! permanente, immobile! quand les gladiateurs marchent, quand la patrie doit être frappée! Permanente! Et si des brigands menaçoient un simple citoyen, quels égoïstes assez cruels, pouvant secourir l'innocence, ou lui donner du moins un avertissement salutaire, s'établiroient observateurs silencieux & neutres? Permanente!... Mais on comprend, c'est-à-dire, prête à profiter des événemens. L'expédition a manqué? Vous étiez permanens, pour qu'on ne pût vous accuser d'y avoir pris part. Eut-elle réussi, l'expédition; vous l'appelliez une insurrection sainte, elle étoit votre ouvrage! Et vos émissaires alloient par-tout s'efforçant de diviniser cette quatrième insurrection, par vous sollicitée sans cesse, & de tous les vôtres si impatiemment attendue! & vous réhabilitiez aussi-tôt, comme cent fois vous l'avez tenté, votre dictature, vos assassinats du dernier automne! & tout ce qui peut se trouver encore dans notre infortunée patrie, de lâches

étrangers ou de français indignes, tout ce qu'il y a de plus croupi dans la fange de l'oiſiveté, de la débauche & du brigandage; tout ce qui jadis ne savoit exiſter que par d'infâmes manœuvres dans les plus honteux réceptacles des grandes villes, ou dans nos campagnes par des maſſacres ſur les grandes routes; tous ces hommes de boue & de sang, écume des nations, fléau le plus terrible au vrai peuple, qui sans eux seroit partout mûr pour la liberté; tous ces animaux voraces, auſſi-tôt unis pour la curée d'une riche proie, se précipitoient sur la foule commerçante, agricole, induſtrieuse. Malheur alors à quiconque eut poſſédé quelque espèce de bien; pour dévorer son héritage, on buvoit son sang; & sur des monceaux de dépouilles, & sur des milliers de cadaveres, on célébroit à l'envie, on célébroit ensemble les immortelles journées du 2 septembre, les immortelles journées du 10 mars, & les bienfaisans triumvirs qui nous les auroit eu données; & le nouveau despote, le roi nouveau, que bientôt ils auroient offert aux acclamations de *leur* peuple....., Quel plan, quels moyens: que de scélérats & que d'horreurs. .... Et cependant le miniſtre ne sait pas où trouver un comité d'insurrection !!!!

Elle étoit permanente, cette société, ils attendoient! Les aſſaſſins entroient aux Cordeliers. Vous savez quel arrêté ceux-ci venoient de prendre; il prouve qu'alors, comme en septembre, on vouloit au profit de quelques ambitieux, une ville usurpatrice de la souveraineté nationale. Vous avez remarqué ces paſſages. *Ils demandent*,

demandent, comme mesure suprême & seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient; qu'à cet effet, toutes les sections & cantons soient convoqués pour autoriser l'assemblée électorale du département de Paris, à révoquer & rappeler les mandataires infidèles, &c. Vous n'avez point oublié qu'il étoit déjà tard, & que dans la plûpart des sections, le crime seul veilloit. A celle des Quatre-Nations, dix-huit individus, se déclaroient *l'Assemblée générale.* Ils adhéroient à l'adresse des Cordeliers, & nommoient des Commissaires pour communiquer avec les 47 sections, & former un comité d'insurrection qui devenoit indispensable. Ils ajoutoient: le point central est aux Jacobins. A celle du Théâtre Français, quelques hommes aussi autorisoient le comité de leur section à lancer des mandats-d'arrêt contre tous ceux qui lui paroîtroient suspects. A celle des Lombards, autrefois & dans des jours de péril, fameuse par le plus courageux civisme, une poignée de conjurés, arrêtoient que tous les députés qui avoient voté l'appel au peuple, seroient à l'instant traduits devant le peuple & jugés. Enfin, dans d'autres, non moins désertes, quelques centaines de scélérats se constituoient en insurrection armée.

Peut-être il est permis d'avancer qu'en rassemblant toutes leurs forces, les conjurés ne se seroient pas trouvés plus de trois mille; ils s'étoient séparés en deux bandes qui devoient se recruter sur la route; l'une marchoit sur le Conseil exécutif; l'autre, sur vous. Vous, Représentans, si vous,

n'étiez pas sans quelque défiance, vous étiez à-peu-près sans gardes. Séparés entr'eux, séparés de vous par un long espace, les braves de Saint-Antoine & les braves du Finistère, pouvoient arriver trop tard. Au centre de Paris, tout dormoit. Comment donc le génie tutélaire de la France, empêcha-t-il qu'elle fût frappée ? On dit, mais je ne le voudrois pas garantir, que tout-à-coup leur audace abandonna les principaux chefs, qu'ils ne crurent pas leurs mesures assez fortement concertées, que l'absence d'un trop grand nombre de victimes les affligeoit; qu'ils espéroient, en différant leurs coups, les porter plus sûrs; que même la crainte entra dans leurs ames : les assassins sont toujours lâches; qu'ils commencèrent à s'inquiéter vivement, quand ils apprirent, qu'on pourroit, quoique d'un peu loin, vous amener quelques défenseurs (1). On dit, sur-tout, que pour le triage des proscrits, la distribution des dépouilles & le partage des pouvoirs, ils furent, comme tous les méchans entr'eux, saisis d'un esprit de discorde. Ce qu'il y a de plus certain c'est qu'un esprit de vertige, frappa leurs satellites. Ceux-ci se tenoient tellement assurés du succès, qu'ils allèrent presque publiquement, comme de puissance à puissance, signifier à la municipalité,

(1) Beurnonville, dont la maison étoit investie, escalada les murs de son jardin, monta à cheval et s'alla mettre à la tête des Bataillons du Finistère et de Nantes, sur lesquels le repas du Club électoral et l'acte énonciatif des crimes de Roland n'avoient fait aucune impression.

que tout-à-l'heure, on sonneroit le tocsin, que le canon d'allarme seroit tiré; que leurs gens se portoient aux barrières pour les fermer. Sur-le-champ, le conseil général vous fit sa dénonciation, & malgré les étranges oppositions de plusieurs de vos membres, vous mandâtes à votre barre le maire & le commandant. Une lettre du maire vous dénonça le complot, & le commandant vous apprit du moins que dans la journée, deux ou trois séditieux avoient parcouru les groupes, pour demander que d'Orléans fût roi, & son fils généralissime. Philippe, je le crois! je le crois, que le moins dangereux n'est pas celui qui ne se montre guères; que quiconque se seroit élevé par l'anarchie, pourroit être précipité par le despotisme; que tel auroit compté ne travailler que pour lui, qui n'auroit travaillé que pour toi. Mais toi-même, prends garde, il ne seroit pas impossible que bientôt après, tu ne te trouvasses que le plus fragile des mannequins, dans les mains d'un ambitieux plus entreprenant, plus fort que vous tous.

Le complot étant découvert, devenoit inexécutable, du moins pour cette nuit. Son exécution n'étoit-elle point remise à l'une des nuits suivantes? Une hardie proposition, jettée au milieu de vous, dans votre séance du lendemain, sembleroit assez l'indiquer. Cette réorganisation du Ministère, déjà tant de fois annoncée, on vous la demandoit enfin. Danton croyoit pouvoir découvrir une des plus importantes parties de son plan. Pour que la France pût marcher, il n'étoit question, suivant lui, que de prendre des Ministres, au

sein même de la Convention. Nous ne pensons pas qu'on doive oublier ce qui lui fut si éloquemment répondu par Lépaux (1).

Ses paroles avoient dérangé bien des intrigues. Robespierre essaya pourtant de balbutier quelques mots : Bancal l'écrasa de l'autorité de Jean-Jacques. L'Assemblée presque toute entière ouvrit les yeux : les plus confians virent l'abîme & s'en indignerent ; les plus timides retrouverent du courage : ensemble, ils se leverent émus d'une colère que nous avons appellée sainte. Alors quelque découragement saisit le cœur des conjurés.

---

(1) » On vous propose de choisir les Ministres dans » votre sein ; mais si par malheur, égarés dans votre » choix, vous jettiez les yeux sur un homme doué d'une » ambition profonde, d'une grande audace, je le demande, » *qui empêcheroit que demain un mouvement populaire* » *ne désorganisât la Convention nationale ?* et ces mêmes » hommes, revêtus des fonctions législatives, du pouvoir » exécutif, ayant à leurs ordres un Tribunal sans appel » qui peut juger les crimes commis dans toute l'étendue » de la République, ces hommes ne deviendroient-ils pas » tout-puissans ? la liberté ne seroit-elle pas perdue ? Ci- » toyens, tant qu'il me restera une goutte de sang dans » les veines, je m'éleverai contre ces nouveaux brigands » couronnés qui, richement logés, superbement vêtus, » plongés dans la mollesse et dans les plaisirs des Syba- » rites, parlent sans cesse de la misere du peuple, dé- » plorent les maux qu'il endure, et qui fastueux et dépré- » dateurs, s'intitulant sans cesse avec hypocrisie, du » nom de *Sans-Culottes*. Je déclare que je périrai plutôt » que de laisser tomber la République sous le joug odieux » d'un Dictateur insolent, d'une Cité orgueilleuse ou d'une » oligarchie sanguinaire. Je demande la question préa- » lable ». Ainsi parla Lépaux.

Quoique leurs tribunes fussent, comme la surveille, chargées de gladiateurs, les plus hardis s'étonnerent. Danton lui-même sentit s'affoiblir son audace. Il protesta que ce n'étoit pas une motion qu'il avoit faite, mais seulement une opinion qu'il avoit émise; & Thuriot le cautionna.

Ce revers, le premier de quelque importance, que les conspirateurs eussent essuyé dans la Convention, suspendit un instant leur marche. D'ailleurs, il falloit qu'ils fussent ce que pouvoit faire Dumouriez. Dumouriez venoit de quitter la Hollande, & de rentrer dans la Belgique. A la nouvelle de son arrivée, les soldats de la patrie sembloient reprendre quelqu'espérance, aussi le mannequin pétitionnaire qui, dans la séance du 12, vint vous demander un décret d'accusation contre Dumouriez, devoit-il être fortement repoussé. Aussi Lacroix se hâta-t-il de prendre dans les termes les plus vigoureux, la défense de Dumouriez; & pour le dire en passant, c'étoit sur la motion de Lacroix, & d'après de très frivoles prétextes, que nous avions eu, dès le 8 Mars, des séances du soir. Aussi, dans cette séance du 12, après Lacroix, vous entendîtes le pere de l'anarchie, comme le jour où il dénonçoit cette pétition sur les subsistances que quelques heures auparavant il vous avoit sommés d'entendre, comme le 27 Février, où il nous attribuoit les pillages qu'il avoit ordonnés lui-même, toujours pressé de rattacher son masque, dès qu'il le sent prêt à quitter sa hideuse figure; vous l'entendîtes, parlant à-la-fois sur la demande de

l'Orateur Poissonniere, & sur la conspiration qu'Isnard venoit de vous dénoncer; vous l'entendîtes vous faire cette étrange déclaration, qu'il défendroit Dumouriez, & qu'à l'instant du massacre, il nous auroit défendus. Marat défendre Dumouriez, la chose me paroît aujourd'hui très-probable, mais toujours nous nous demanderons lequel nous devons croire, ou de ces écrits dans lesquels il l'a si souvent dénoncé, ou de ces paroles dont il prétendoit le protéger à la tribune. Marat défendre les Représentans du Peuple! Mais qui donc écrit ces feuilles sanglantes, où, depuis six mois, il demande leurs têtes? Marat nous couvrir de son corps! Dieux de notre pays, qu'avons-nous donc fait pour nous attirer tant d'opprobre! ou plutôt, vous, Législateurs, comment avez-vous mérité qu'il vint & revint devant vous essayer ces insolentes grimaces, ces travestissemens perfides? Nous couvrir de son corps! Discoureur fallacieux ou libelliste imposteur, ne nous diras-tu pas, ne nous diras-tu jamais si c'est au Peuple dont tu te prétends l'ami que tu oses mentir, ou si c'est de l'Assemblée de ses Représentans qu'à sa tribune même tu ne crains pas de te jouer? Nous couvrir de son corps! comme si l'on pouvait penser qu'il le voulût, quand ses assassins seroient les plus forts! & comme si alors nous ne devions pas mille fois préférer à la honte de lui devoir un instant d'existence, le tourment de tomber sous ses coups. Nous couvrir de son corps! eh quelle est donc la situation d'une Assemblée où c'est Marat qui tient ce langage! Marat qui ment sans doute, lorsqu'il dit qu'il le

vent, mais qui ne ment pas quand il annonce qu'il en a le pouvoir. O Convention Nationale! ô Patrie!

Cependant quelques efforts qu'il fit avec les siens, pour obscurcir la vérité, la vérité commençoit à luire. Vergniaud voulut encore la dégager de quelques nuages; il vous dénonça le Comité d'insurrection, qui n'étoit peut-être ignoré que de vous; il vous dénonça ce Desfieux, dont le moindre crime seroit de se trouver membre d'un secret conciliabule de révolte, puisque tous les deux jours il provoque publiquement le parricide au sein de la sanguinaire Société qu'il étonne souvent de son audace & de sa scélérateſſe. Il vous denonça ce Lajowski, qu'on fit paroître à votre barre, d'où il ne sortit, après vous avoir trompés de ses réponses évasives, que pour aller à la tribune du club ennemi (1), déclarer hautement qu'en effet *il étoit un conspirateur*, qu'il s'en faisoit gloire, & qu'il ne cesseroit de poursuivre les *contre-révolutionnaires* de la Convention. Vergniaud vous dénonça ces deux scélérats subalternes; mais il oublia de vous dénoncer ce Varlet, qui, depuis six mois, ne promene ses tréteaux sur les places publiques, que pour parler *des crimes de cette Convention, qui ne fait rien pour le Peuple, & des vertus de Robespierre & de Marat, qui feroient tout pour lui*; ce Varlet, rédacteur de cette infâme adresse des Cordeliers; ce *Varlet*, que le club électoral ne croit pourtant pas devoir chasser de son sein. Il oublia cet

(1) Dans sa séance du Vendredi 15.

Hébert, indigne Magistrat du Peuple ; cet Hébert qui, dans le club à la séance du 8 Mars, assuroit que tous les Ministres, tous les Généraux, tous les Députés étoient des intrigans, & finissoit par déclarer qu'il étoit temps que les intrigans rentrassent dans le néant; qu'il falloit les exterminer. Il oublia ces prétendus *Défenseurs de la République*, qui, dans la séance du 4, firent approuver au club une adresse pour les départemens, dans lesquelles on trouvoit ces mots : « Aucun des brigands couronnés n'oseroit nous attaquer, s'ils » n'étoient pas assurés d'un parti dans la Convention ; la Convention s'est emparée de tous » les pouvoirs..... La tête des Députés infidèles doit tomber sous le glaive de la Loi ; » les gens de bien sont seuls inviolables ; la » Constitution qu'on veut nous donner, est un » enfant qu'il faut étouffer dans son berceau ; » l'insurrection est le plus saint des devoirs ; que » les mêmes coups exterminent les ennemis du » dehors, & les ennemis du dedans ; chargez-» vous des premiers, nous nous chargeons des » autres. Aux armes! aux armes » ! Il oublia de vous faire remarquer que, dans la même nuit du 10 au 11, à l'autre extrémité de la République, à Bordeaux, des anarchistes avoient aussi tenté la contre-révolution ; qu'à la tribune de la Société populaire de Chambéry, un Orateur disoit le soir du 10 : au moment où je vous parle, la guillotine & la faulx de l'égalité se promenent autour de la Convention Nationale ; qu'en même-temps enfin une multitude de Royalistes armés désoloit, dans la ci-devant Bretagne,

quatorze ou quinze districts, & vous ne saviez pas alors que d'Orléans venoit de la Vendée; sur-tout il oublia, ou plutôt nous lui reprochons d'avoir cru téméraire, de rechercher, de poursuivre, d'attaquer nominativement ici les premiers chefs, les chefs les plus coupables de cette immense conjuration, qui, du centre aux extrémités, à la même heure, presque par-tout à-la-fois, devoit dévaster les propriétés, anéantir les personnes, assassiner la *République*.

Trop foiblement signalés pour qu'on pût aussitôt les punir, mais assez démasqués pour qu'ils dussent rétrograder un instant, les conjurés ont-ils abandonné leurs complots? Nous vous le demandons à vous qui avez vu cette partie de la Montagne applaudir avec transport ces pétitionnaires, dont l'audace inconcevable et pourtant impunie, fut, à votre séance du 18 Mars, portée jusqu'à cet excès d'outrager en face, & de proscrire indirectement, même en cette enceinte, le plus grand nombre de vos membres, pétitionnaires qui se sont dit alors de la Section de la Halle aux Bleds, comme elle se disoit aussi lui appartenir, cette force armée qui, dans la soirée du 10, vint offrir au club le premier noyau de sa bande contre-révolutionnaire. Nous vous le demandons à vous qui avez vu cette partie de la Montagne prodiguer ses insultes aux Députés de la Section du Mont-Blanc, dont le crime étoit d'être venus protester de leur respect pour la Représentation nationale, & de leur intention de périr en la défendant. Nous vous le demandons à vous qui voyez constamment cette partie de la

Montagne, provoquer les huées indécentes, ou les applaudiſſemens féroces de ces habitués des tribunes, dont sans doute Louis XVII ou Philippe Ier. salarient la permanence ? Nous vous le demandons à vous qui avez entendu cette partie de la Montagne pouſſer des cris de joie à la lecture de cette adreſſe, où dans Marseille, à l'époque du 10, on se régloit sur des événemens eſſayés dans Paris à la même époque, de cette adreſſe où l'on ordonnoit aux Repréſentans du Peuple de quitter leur poſte, & d'attendre le glaive de la juſtice populaire. Nous vous le demandons à vous qui, dans le ſilence des autorités de cette ville, & dans les discours inſignifians du Miniſtre de la juſtice, & dans les rapports inſignifians du Comité de sûreté générale, avez aſſez démêlé qu'on désespéroit de jamais découvrir des conjurés dont néanmoins tout le secret eſt de conspirer à peu près tout les soirs, aux mêmes lieux, à voix haute ? Nous le demandons à tous ceux qui n'observent pas sans inquiétude que le club a déjà repris ses provocations les plus sanguinaires (1); que dès le lendemain on y crioit : le Peuple a manqué son coup; bientôt il sera plus heureux; la nuit le Peuple eſt un imbécille; mais c'eſt pendant le jour qu'il se comporte bien : il faut attendre. Nous le demandons à ceux qui pourroient déposer que le Dimanche 17 Mars, plus de ſix cens hommes armées délibéroient encore s'ils commenceroient ce qu'ils appellent

(1) Voyez le Journal des Jacobins.

l'*insurrection*; & que le Vendredi 23, Marat y demandoit qu'on députât dans les Sections pour les porter à adhérer à l'arrêté de Marseille, & de se lever. Nous vous le demandons à vous qui avez entendu le premier Avril, de la place d'où je vous parle, le plus audacieux des conjurés, calomnier, & dans les termes plus violens, proscrire encore quatre ou cinq cens de vos Membres, & ceux-là positivement qu'on avoit voulu massacrer dans la nuit du 10. Nous vous le demandons à vous!..... Mais toute la France ne sait-elle pas qu'ils ont appellé une armée contre la Convention nationale, & que cette armée est en marche?

Le cours de leurs attentats n'est donc que suspendu. Il n'est donc plus question que de savoir si vous devez patiemment attendre qu'ils essayent de faire d'une moitié de la Convention sur les cadavres de l'autre moitié, ce qu'Isnard qualifioit *une machine à Decrets*; de Paris, une Rome nouvelle; de nos départemens, des provinces conquises; de leurs principaux complices, des Proconsuls; de leurs assassins, des Licteurs; & qu'afin de perfectionner autant que possible, un despotisme & des brigandages tels que l'histoire n'en offre pas d'aussi détestables, ils instituent au sein même du Sénat, un Ministère pris entr'eux; au-dessus de ces Ministres & des loix, trois tyrans nommés Régulateurs; & sous leur main cruellement avide, un Tribunal de sang, spécialement chargé de proscrire, au profit de tel affranchi, qui jamais n'auroit eu que des vices,

tel bon citoyen devenu criminel, dès qu'on lui auroit connu quelque propriété.

Nous savons qu'avec vous ils se sont levés pour promettre la mort à quiconque proposeroit le partage des biens; mais nous savons aussi qu'ils se disent au-dessus de vos loix; nous savons que c'est contre vos loix qu'ils conspirent. Ce nouveau décret tutélaire des propriétés, le respecteront-ils plus qu'ils n'ont respecté les autres? La peine de mort par eux-mêmes (1) habilement proposée contre tout Dictateur, les a-t-elle empêchés d'essayer l'organisation de la plus exécrable des dictatures?

Nous savons que des hommes, dont nous honorons les intentions, dont l'erreur même est respectable, ont dit: Au nom de la Patrie, réunissez-vous. Eh comment? Assurément il faut immoler ses passions; mais peut-on sacrifier ses devoirs? Sans doute on ne doit pas ne s'attacher qu'aux hommes; mais est-il permis d'abandonner les principes? Nos commettans nous ont-ils envoyés pour autoriser le brigandage, ou pour l'arrêter? pour disséminer l'anarchie, ou pour la réprimer? pour ordonner les massacres, ou pour les punir? pour temporiser avec ceux qui ne veulent pas de Constitution, ou pour en établir une? pour reculer devant les factions, ou pour les abattre? enfin, pour encourager par de continuelles foiblesses, toutes les especes de désordres, ou par notre courage, à travers mille écueils,

(1) Par Danton.

fonder l'empire des loix ? Tel fut, tel sera toujours l'objet de nos violens débats. Les misérables querelles de l'intérêt particulier, certes il les faut oublier ; mais la grande querelle de l'intérêt public, jusqu'à la mort il la faut soutenir. Anathême, sans doute, à qui ne céderoit qu'au ressentiment des injures privées ; mais cette haine vigoureuse que les gens de bien doivent aux méchans, elle eſt, au moment où nous sommes, & dans le poſte que nous occupons, plus que jamais indispensable, plus que jamais respectable & sainte.

Et d'ailleurs, où le trouverez-vous ce lien assez fort pour retenir ensemble unis des législateurs & des anarchiſtes ; des citoyens & des conspirateurs ; des assassins & leurs victimes ? Soutenus par la calomnie, ils nous harceloient sans relâche ; armés de la vérité terrible, nous devons sans relâche les poursuivre ; & toujours entr'eux & nous il exiſtera cette différence, qu'ils ne nous accuseront jamais que par leurs discours, & que ce sera par leurs actions que nous les accuserons sans cesse. Ils nous appellent une faction, & sans pudeur ils en font une. Comme tous les gens sans parti, nous ne savons révéler de crimes que ceux qui ont été commis ; comme les factieux de tous les temps, ils nous prêtent d'avance les forfaits qu'ils vont essayer. Nous avons égaré l'opinion, disent-ils ; on voit qu'ils s'efforcent de la pervertir. Ils nous reprochent d'ambitionner quelque pouvoir ; nous prouvons qu'ils ont tenté de les envahir tous. Ils parlent vaguement des emplois que nous nous serions partagés ; nous citons les places qu'ils ont diſtribuées à leurs amis : les

Miniſtres qu'ils comptoient prendre entr'eux ; tous les Généraux qu'ils vouloient remplacer, & les Régulateurs dont ils ne craignoient pas de vous menacer. Ils crient que nous sommes vendus aux puissances, & qu'ils ont les mains pures ; nos médiocres fortunes ne se sont point augmentées, & nous leur connoissons des richesses nouvelles. Ils nous téputent les ennemis de la nation, ils se prétendent les défenseurs de ses droits ; & chaque fois que nous parlons de l'appeler à l'exercice de sa souveraineté, vous les voyez pâlir. Ils nous qualifient mandataires infidèles ; & comme nous envoyés par le Peuple pour lui donner avant tout une Conſtitution, ils proteſtent déjà qu'à cet égard rien ne presse, & que la guerre dût-elle durer dix ans, il ne nous faut un point de ralliement qu'à la paix. Ils feignent de penser que nous avons voulu sauver le tyran ; leur dernière conspiration démontre qu'ils n'ont jamais travaillé qu'à sauver la tyrannie. Ils assurent qu'ils sont les patriotes ; dans les journées des 9, 10 & 11 Mars, nous sauvions la patrie qu'ils vouloient frapper. Si quelqu'attentat eſt commis sur un Représentant du Peuple, ils se hasardent indirectement à nous l'imputer ; nous les accusons, nous les accusons hautement d'avoir proscrit, d'avoir voulu faire assassiner la moitié de la Convention, écarter une autre partie par le glaive encore ou par la terreur, & dominer ses malheureux reſtes. Nous les accusons d'avoir voulu, comme en Septembre, s'emparer de tous les pouvoirs, de toutes les armées, de tous les trésors de la République. Nous les accusons d'avoir

voulu se gorger de dépouilles, boire le sang du Peuple, par la masse de Paris, & pour son intérêt apparent, opprimer Paris même, écraser les départemens, & pour prix de quatre années de révolution, remettre aux fers le Souverain. Nous les accusons d'avoir toujours voulu depuis sept mois, & de vouloir encore, désorganiser, piller, proscrire, massacrer & , sous un Roi mannequin, régner,

Et nous composerions avec eux, nous! Jamais! jamais! Nulle trève possible entre de fiers Républicains dévoués à la liberté, & des perfides Royalistes, résolus à la tyrannie! Entre la vertu & le crime, guerre implacable, guerre éternelle! On ne vit point, il étoit impossible qu'on vit, aux derniers beaux jours du Sénat de Rome, Caton négocier avec Catilina, ni Brutus embrasser César.

Je demande qu'il soit enjoint au nouveau Ministre de la Justice, de poursuivre tous ceux qui par leurs discours, dans quelque club que ce soit, ont provoqué la révolte du 10 Mars; notamment;

Hébert, Varlet, Desfieux, Lajowski.

Le Président & les Secrétaires du club des Jacobins, dans la soirée du 10 Mars.

Le Président & les Secrétaires du club des Cordeliers, dans la même soirée.

Les signataires de l'Adresse des prétendus défenseurs de la République une & indivisible.

Je demande que vous chargiez de l'instruction de cette conspiration un autre Tribunal que le Tribunal révolutionnaire, parce que quelques-

uns des Jurés sont des Orléanistes, mortelsennemis de la Convention.

Mais, citoyens, elle est longue, la chaîne desconjurés. Catilina n'est pas seulement dans Rome; il est avec ses complices, dans le Sénat. Cependant plusieurs des principaux chefs ont eu l'art de ne se montrer qu'à demi dans leur club de révolte, & leur inviolabilité couvre les motions liberticides qu'ils ont osé faire ici. Ce n'est donc qu'au tribunal de l'opinion que nous les devons livrer, & celui-là vous en fera justice. Quelques-uns d'entr'eux, pourtant, se sont ailleurs audacieusement produits sur la bréche; nous les pourrions accuser devant vous; mais le moyen que vous les punissiez? ils sont depuis long-tems *au-dessus de vos loix.*

Représentans, les dangers de la Patrie peuvent être grands, ses maux sont extrêmes. Si le remède n'est pas dans vos mains, c'est de la main puissante de la Nation qu'il faut l'attendre. Comme à vous, dans ces momens critiques, nous lui devions la vérité; nous osons vous la dire: les accusateurs & les accusés ne sont pas seulement devant vous, ils sont devant elle. *Vous ne pouvez peut-être pas* prononcer entr'eux; osez lui dire au moins, qu'il faut qu'elle prononce.

Je demande la convocation des Assemblées primaires.

P. S. Cette mesure, de la convocation du Souverain dans les Assemblées, étoit nécessaire quand

quand j'écrivois ceci ; *depuis elle eſt devenue inévitable.* Les événemens se sont succédés avec une effrayante rapidité, & ſi la Convention n'y prend garde, sa dissolution devient certaine ; les Jacobins, dont les meneurs ne sont que des *Cordeliers* vendus à d'Orléans, se sont enfin conſtitués *Chambre Souveraine* dans la République. Eux qui ne vouloient point d'une force tirée de tous les départemens pour la Convention, ils viennent de provoquer, par des courriers extraordinaires, une force particulière contre la Convention ; ils viennent d'agiter les sections & d'arracher, par la ruse ou par la violence, une pétition par laquelle, en attendant mieux, ils entendent persécuter, calomnier, chaſſer vingt-deux Représentans ; & comme ils ne craignent rien tant que l'appel au Peuple, c'eſt à celles des Sociétés qu'ils croient leurs affiliées qu'ils en appellent. Enfin, dans la nuit du samedi 13, les tribunes ont moralement aſſaſſiné la représentation. Toutes les espèces d'outrages nous ont été prodiguées : les huées les plus indécentes, les plus horribles clameurs ont couvert les voix de tous les députés qui cédoient au sentiment de leurs devoirs ; & souvent des cris de proscription ; ces cris : *à l'échafaud, à la guillotine*, se sont fait entendre. Non, non, cette nuit-là, comme en beaucoup d'autres séances, pas un individu du peuple de Paris n'étoient dans les tribunes ; mais *le Duc* d'Orléans y avoit tout son peuple. Cependant, il faut le dire, car le jour des vérités les plus terribles eſt arrivé : c'étoient des députés eux-mêmes, c'étoient quelques hommes de *la*

Montagne, qui donnoit successivement à ce ramas de scélérats, l'exemple ou le signal de tant d'infamies ! Certes, il est tems que la nation prononce entre *la Montagne* & la Convention.

Je me trouve l'un des *vingt-deux*, & je crois n'être pas tout-à-fait indigne de cet honneur ; dénoncé par trente-cinq assemblées primaires, j'en appelle à toutes ; & ce qu'a fait un département, nul ne peut empêcher que tout ne le fassent. Je maintiens d'ailleurs que la République est perdue, si le Peuple Français ne s'assemble ; s'il ne s'assemble tout-à-l'heure, bientôt la Convention *sera détruite* ; & les *Cordeliers maratistes* nous donneront, *après plusieurs mois de pillages & de massacres*, UN DESPOTE. Si les assemblées primaires ne s'assemblent que partiellement & successivement, la guerre civile devient peut-être inévitable. Si, au contraire, elles sont convoquées toutes à-la-fois, & à la même époque, je ne doute pas, quelle que soit la décision de la majorité, que cette majorité ne soit assez imposante pour que la volonté nationale écrase de tout son poids, les volontés particulières ; & dès-lors l'ennemi de l'intérieur étant abattu, je ne crains plus l'ennemi du dehors.

Le département de *Paris* s'étant assemblé, le Peuple s'assemblera dans plusieurs autres départemens. Qui voudroit & qui pourroit l'en empêcher ? Représentans, il ne vous reste qu'à présider à ce mouvement dangereux, quoique salutaire encore si vous le laissez s'organiser lui-même ; seulement salutaire si vous le réglez.

Quant à moi fermement convaincu que si *la*

contre-révolution est dans le Sénat, elle n'y est que par le fait de quelques *Orléanistes de la Montagne*, persuadé que désormais nous perdrions à combattre l'ennemi du dedans le temps si précieux qu'il faudroit employer tout entier contre l'ennemi du dehors; persuadé qu'il faut enfin que le Peuple Français se lève, mais se lève d'une manière légale; persuadé que sans cette mesure c'en est fait de la liberté: j'appelle, non pour moi, mais pour la Patrie qui peut périr, j'appelle du jugement de trente-cinq Assemblées primaires influencées à Paris par les Orléanistes, à toutes les Assemblées primaires de Paris où les Orléanistes ne peuvent dominer long-temps, & sur-tout à toutes les Assemblées primaires de la République que le génie seul de la liberté peut influencer.

Au reste, j'aurois désiré remplir toute ma tâche en présentant le tableau des dernier événemens qui achèvent de mettre dans tout son jour l'horrible conspiration des Orléanistes; & des hommes non moins dangereux qui veulent donner à la France un Gouvernement purement municipe, afin que la Commune de Paris devienne le centre de tous les pouvoirs; mais au milieu de tant d'agitations, mes forces se sont épuisées: ma santé tout-à-fait altérée m'oblige au repos le plus pénible, à la plus fatigante oisiveté; cependant, après avoir commencé une dénonciation trop indispensable, je ne forme plus qu'un vœu, c'est de retrouver les forces nécessaires pour l'achever, dût-sé-je rencontrer sous les poignards des conspirateurs, la fin d'une

vie que leurs excès ont semée de tant d'amertumes. Au reste, on a sans doute assez vécu lorsqu'à la fleur de l'âge on a mérité la haine & les proscriptions *des tyrans de toutes les espèces.* Quelques douces affections qui vous attachent à la vie, on peut la quitter sans regret, quand on ne la quitte pas inutilement pour son pays.

Quelques mots pour deux Conspirateurs subalternes.

TOUT le monde sait que la calomnie est l'arme journalière *de la Montagne*. Un de ses Moines, car *la Montagne* a considérablement de Nobles & de Prêtres, le Moine Dom Poultier, n'a-t-il pas imprimé que l'affiche de *la Sentinelle*, m'avoit valu seize mille livres ? Le Calomniateur voyoit pourtant fort bien, dans le compte du Ministre de l'intérieur, que ces seize mille livres avoient été *payées à l'Imprimeur, pour frais d'impression*. Or, je ne suis pas l'Imprimeur; & des frais d'impression ne sont pas des frais de rédaction. Si le Moine de la Montagne avoit cru néanmoins que quelques éclaircissemens étoient necessaires, & qu'il eût voulu les prendre, il auroit su qu'il y avoit eu tel numéro de *la Sentinelle* qu'on avoit jugé utile de tirer à 4000, tel autre à 6000, tel autre à 10,000; & que ma *très-médiocre* fortune ne comportant pas de telles dépenses, elles étoient faites par un *Ministre républicain, avant & depuis le dix Août*. Il auroit su que je ne me mêlois en rien de la recette & de la dépense de *la Sentinelle*; qu'un intérêt bien vif me déterminoit sans doute, celui de délivrer mon pays du tyran d'alors, et de *le garantir d'un tyran nouveau*; que placé entre les baïonnettes de Louis Capet, *alors tout*

puissant, et les poignards de Philippe d'Orléans, *déjà rédoutable*, je ne songeois qu'à écrire pour la Rébublique, contre tout espèce de Roi. Cependant nos terribles de *la Montagne*, que faisoient-ils à cette époque? Ce seroit une histoire curieuse que celle de leur vie révolutionnaire. On assure qu'un malin la prépare. Puisse-t-il bien signaler tous ces masques, au milieu de leurs blasons ou de leurs soutannes; je lui recommande sur-tout le capuchon de Dom Poultier.

Un autre *Patriotissime* m'a honoré de quelques calomnies, mais si absurdes, si plates, si bêtes, qu'on reconnoît d'abord un Procureur. Le pauvre *sieur Guffroi*, il faut l'excuser : sans doute il ne sait pas que *j'ai en main* quelques lettres assez curieuses qu'il avoit écrites *à certaine Dame, pour qu'elle en donnât communication à certain Ministre*, lesquelles lettres prouvent que *ledit Sieur*, tout frais arrivé de son département du Nord à la Convention, jugeant mal de quel côté souffloit le vent de la fortune, se sentoit quelque penchant pour le *Rolandisme*, & brûloit d'employer *son style*, *ses lumières*, *ses talens à l'instruction publique*, mais n'entendoit pas du tout les employer POUR RIEN. Rien n'étant venu, ledit *Sieur* s'est hissé sur la *Montagne*, apparemment pour essayer s'il n'y gagneroit pas quelque chose; & peut-être il y a gagné, du moins *le Secrétaire* qu'il desiroit, car il a écrit, d'un style un peu moins plat que celui de ses lettres, il a écrit, contre ce Ministre qui n'avoit rien voulu lui donner pour écrire. O Montagne! Montagne! vous qui possédez à la-

fois Poultier le Moine, Guffroi le Procureur, Chaſle *Timante*, le conspirateur d'Orléans, et tant d'autres, vous vous glorifiez pourtant de renfermer toutes les vertus. Sans doute, il faut adorer et croire : cependnt veuillez m'expliquer par quel *miracle*, il se fait que de tant d'impuretés particulières se compose un tout ſi auguste. Montagne sainte, expliquez-moi cela, et je me prosterne !